

**MAIRIE D'ORTHEZ**

**EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal**

**SÉANCE DU 24 MAI 2022**

\*\*\*\*\*

**PRÉSENTS** : M. HANON, Maire-Président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mmes BAYLE-LASSERRE, ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, Mmes BOUBARNE, LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mme MUSEL, MM. CONEJERO, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE.

**ABSENTS/EXCUSES** : M. BOUNINE (pouvoir à M. DESPLAT), Mme DOMBLIDES (pouvoir à M. MELIANDE), M. BÉRGES (pouvoir à M. LABENNE)

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme BAYLE-LASSERRE

**22 - 61 - CONVENTION D'ENLÈVEMENT DES DEEE (DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE) NUMÉRIQUES AVEC L'ASSOCIATION CROIX ROUGE INSERTION / BÉARN SOLIDARITÉ**

**Rapport présenté par Monsieur DUPOUY, conseiller municipal :**

L'objet de la convention ci-annexée est de définir les conditions dans lesquelles l'association Croix Rouge insertion/Béarn Solidarité, assurera la collecte des ordinateurs, périphériques et produits dérivés dans le cadre de son activité de reconditionnement des équipements informatiques professionnels en fin de vie.

Elle répond à un double objectif de développement durable et de soutien à une entreprise d'insertion par l'activité économique.

En effet, l'association Croix Rouge insertion/Béarn Solidarité, collecte, reconditionne, réemploi et recycle les DEEE numériques et autres produits dérivés. L'association applique un tarif d'entrée de gamme sur chaque catégorie de produits collectés pouvant être réemployés. Les objets ou appareils vendus sur sa surface de vente « Les ateliers de la Croix Rouge » sont accessibles à tous les publics.

La convention prendra effet le 1<sup>er</sup> juin 2022 pour une durée de trois ans. Les tarifs d'enlèvement des DEEE sont fixés en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée avec l'association Croix Rouge insertion / Béarn Solidarité .

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 24 mai 2022  
Et tous les membres présents ont signé  
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ,  
Emmanuel HANON



Affiché en Mairie le 31 MAI 2022